

Nouveaux programmes... ...vieilles recettes

Darcos, après moult déclarations à la presse de Sarkozy sur ce thème, a donc présenté les nouveaux programmes pour l'école primaire, programmes "soumis à consultation"... Ces "nouveaux" programmes posent de nombreux problèmes...

Sur la méthode tout d'abord :

D'abord on ne dit rien et on maintient une chappe pour que rien ne fuse avant sa conférence de presse.

Ensuite on envoie les textes et leurs commentaires aux organisations syndicales et on publie parallèlement les textes sur le site du Ministère.

Enfin, après avoir fixé les horaires (cycle 3 : 8 h de français, 5 heures de maths, 4 heures d'EPS, 1 h 30 de langue vivante soit 18 h 30) pour "certaines matières", on renvoie à la "concertation" pour caser le reste en 5h30 ou 4h30 au cycle 2 (les pratiques artistiques, l'histoire, la géo, les sciences, l'éduca-

tion civique, qui en passant devient "instruction civique et morale", l'apprentissage des TICE,

Et puis comme on pourrait avoir des trous dans l'emploi du temps on rajoute 20h annuelles pour l'histoire de l'art)...

Ne manque plus qu'un ultimatum dans la durée pour que la "concertation" aboutisse et la boucle sera bouclée.



Sur le fond ensuite :

Un retour attendu aux années 1950... Au lieu de donner du sens aux apprentissages et de donner en parallèle et au fur et à mesure, les outils nécessaires à ces apprentissages, on "donne" des outils essentiellement basés sur la mémoire et l'automatisme plus ou moins "robotisé" sans donner le sens recherché de l'apprentissage envisagé... "Apprends tes lettres, tu sauras lire".

"Apprends tes tables tu sauras compter"...

Par la même occasion, on nous case la "patrie" de la ligne bleue des Vosges chères à nos grands parents, la politesse apparente au lieu de la discipline citoyenne partagée parce que construite ensemble... Ne reste plus qu'à supprimer le Ministère de l'Education Nationale et à recréer le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts...

A cela s'ajoute que si, à la première lecture, on a l'impression d'un "allègement" (moins de pages) dans la réalité il y a "alourdissement" de fait en Français (conjugaison essentiellement) et en Mathématiques...

En passant, plus de réelles références aux cycles, la grande section de maternelle étant clairement séparée du Cp et du Ce1, des "progressions" annuelles et plus de compétences réelles de fin de cycle...

Des programmes clairement au service d'une pédagogie de la blouse grise...

Yvon GUESNIER

Brèves

Note2be: Délit d'outrage

La Cgt Educ'Action condamne l'existence de sites dédiés à l'évaluation des enseignants par leurs élèves, tel que "Note2be".



Au-delà de la dénonciation de la méthode, nous considérons que cette dérive s'inscrit dans une orientation idéologique d'évaluation tous azimuts, prônée d'abord par la loi Fillon et reprise dans le rapport Attali, fondée sur la démagogie et le clientélisme.

Comment peut-on s'étonner, alors, de l'émergence de tels sites commerciaux ?

Note2be est le dernier produit en date de cette logique que l'on tente de nous imposer au nom d'une conception libérale de la société.

Il procède d'une attaque fondamentale destinée à porter le discrédit sur l'ensemble des services publics et de leurs personnels, et s'inscrit dans un processus de mise en concurrence des établissements et des enseignants.

La Cgt Educ'Action rappelle au ministre de l'Education Nationale que "la collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre injures, diffamations ou outrages" (loi 83-634 du 13 juillet 1983, Art. 11) "de nature à porter atteinte à leur dignité ou au respect dû à leur fonction" (Code pénal, Art. 433-5) dont ils pourraient être victimes dans leurs fonctions et de réparer le cas échéant le préjudice qui en résulte.

Compte tenu de la gravité des faits, le Ministre ne peut se contenter d'une simple condamnation publique.

